



Ancien propriétaire parti avec lave vaisselle vendu avec la maiso

Par **lilie73**, le **02/04/2011** à **10:32**

Bonjour,

voila mon ami et moi-mm avons acheté un maison. Lors des visites et du compromis de vente il etait signalé que le lave vaisselle qui eté présent devait etre vendu avec la maison car compris dans le prix!

une fois la signature de vente effectué les anciens proprio nous on rendu les clefs et lorsque que nous sommes arrivés dans la maison le lave vaisselle que nous avons vu était remplacé par un autre pourri et qui ne marche pas en plus!!!

nous avons des photos prouvant la difference entre les deux car pour le compromis nous avons pris des photos de la maison et de tous les appareils.

Quelqu'un pourrait me dire si nous avons un recours contre les anciens proprio
merci

Par **mimi493**, le **02/04/2011** à **12:34**

Que dit le compromis de vente et l'acte de vente concernant ce lave-vaisselle ?

Par **lilie73**, le **02/04/2011** à **12:51**

il precise que le lave vaisselle est vendu avec la cuisine equipée mais par contre il ne precise pas de marque

on avons juste les photos pour prouver la difference entre les deux

Par **mimi493**, le **02/04/2011** à **14:23**

Les photos non faites par huissier ... ça risque de vous couter plus cher que le prix d'un lave-vaisselle, sans aucune garantie de succès

Par **vanceslas**, le **03/04/2011** à **11:44**

si la marque du lave-vaisselle n'était pas écrite dans le compromis et à plus forte raison dans l'acte vous ne pouvez rien faire il y en a un et le vendeur ne garanti pas le bon fonctionnement de celui-ci